

Objet: Enquête publique – Observations – Parc Eolien GRAND CERISIER – C.E.P.E.
GRAND CERISIER

Coingt, le 7 Avril 2021

Monsieur le Commissaire enqueteur,

Je m'oppose au projet 'Grand Cerisier' concernant l'installation prévue de 9 éoliennes sur le territoire de Coingt, Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lambercy.

Il y a plus de dix ans, je suis allé avec ma famille en Suède en vacances. L'un des endroits que nous avons visités était à Småland, où la célèbre écrivain Astrid Lindgren a grandi. Småland est très belle dont nous sommes tombés rapidement amoureux avec de beaux paysages d'une alternance de petits bois et les pâturages entrecoupés de beaux villages aux maisons Fifi Brindacier. Nous étions si excités que nous avons presque acheté une maison de vacances.

Nous avons découvert alors que trop Småland est l'une des cinq soi-disant **zones bleues** : régions du monde où les gens sont en meilleure santé, sont plus heureux et vivent plus longtemps que la moyenne générale. Parce que la Suède était juste un peu trop loin, nous sommes allés à la recherche d'une maison dans un endroit similaire près de les Pays-Bas. Ce lieu nous avons trouvé un an plus tard à **Coingt**, un petit village dans la Thiérache, seulement à quatre heures de notre maison aux Pays-Bas.

La Thiérache dans le département de l'Aisne était autrefois l'une des régions les plus riches de France. En raison de la présence de minerai de fer, des forêts et de l'eau, il y avait une industrie du fer et du verre florissante. La région était connue pour ses vanneries. Les agriculteurs exploitaient une ferme mixte prospère de produits laitiers et d'arbres fruitiers. L'industrie du fer et du verre n'existent plus, les vanneries ont disparu par la concurrence des pays à bas salaires, le cidre est passé par une politique agressive des vignerons. Le remembrement des terres dans les années 1970-1980 a visiblement modifié le paysage. Par exemple, les bocages caractéristiques qui délimitent les parcelles ont disparu presque partout. Un autre changement majeur dans les décennies qui ont suivi a été celui de l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage.

Néanmoins, la Thiérache a assez bien passé ces transformations. Le 'capital' de la Thiérache aujourd'hui est façonné par son **paysage idyllique** des forêts, des rivières, des prairies vallonnées et ces champs bordé de bocages. Et à travers son histoire turbulente, matérialisée dans les nombreuses églises médiévales (*églises fortifiées*), petites mais impressionnantes parce qu'elles ont servi de forteresses. Un autre avantage, mais d'un ordre différent: les nuits bleu-noir avec des étoiles très clair, pas affectées par la lumière et la pollution de l'air. Enfin, la faune de la Thiérache est remarquable au cours des dernières années enrichi avec

l'augmentation des oiseaux rares comme la Cigogne Noire, l'Aigrette et la Grue. En résumé, la Thiérache a le potentiel pour devenir une *zone bleue* – ou un Parc Régional – dans un proche avenir.

Coingt est situé à quelques kilomètres de Jeantes, connu par le père néerlandais Piet de Lima Suasso du Prado, qui à partir de 1961 jusqu'à sa mort en 1991, avait dirigé sa paroisse. Dans cette période la vie à la campagne française traditionnelle touche à sa fin. Par manque d'enfants, la plupart des écoles de village ferment. Les dimanches et les jours de fête voient les jeunes visiter leurs (grands-)parents. À partir d'une vision moderne Suasso met en valeur l'église fortifiée: la vieille chaire et les bancs ont disparue. Est venu l'artiste néerlandais Charles Eyck, qui a dessiné des fresques multi-couleurs et conçu des vitraux, qui font aujourd'hui de l'église un point de repère.

Dans le sillage de Suasso beaucoup de **Néerlandais** s'installent en Thiérache. Ils viennent pour la nature, le calme et « l'authenticité » de la vie simple à la campagne française. Ils achètent une maison – souvent une ruine – pour la rénover dans un style original. C'est bon pour l'économie locale. Au cours des dernières années la Thiérache est découverte de plus en plus par des **touristes étrangers**, une tendance qui est renforcée. De nombreux Néerlandais louent leur maison grâce à des services comme Airbnb.

À son apogée, au 19ème siècle, il y avait environ 600 habitants à Coingt. De nos jours, il y a seulement environ 80. Plus de 25% des résidents sont d'origine néerlandaise ou étrangère. Parmi ceux-ci, quelques-uns y vivent en permanence, la plupart en résidence secondaire. Presque tout le monde fait un effort pour participer activement à la vie sociale de cette petite communauté villageoise française, qui apprécie à son tour. Nous pensons que c'est la réalité dans beaucoup de communes en Thiérache.

À la fin de 2016, nous avons été informé qu'une étude en cours prévoyait l'implantation de 3 éoliennes dans le triangle Coingt-Coutenval-Jeantes – à 1.300 mètres de notre maison ! – et de 6 éoliennes sur le territoire de Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lambercy. Ce sont des turbines énormes, jusqu'à **180 mètres de haut**. Cela correspond au plus haut bâtiment de tous les Pays-Bas : l'Euromât de Rotterdam. Elles dépassent de 105 m la cathédrale de Laon (75 m).

La puissance de ces machines est telle que les personnes habitant dans leur environnement direct (de 600 à 1500 mètres) risquent d'être victimes de **nuisances sonores**. D'une part à cause du bruit produit par le mouvement mécanique des pales, et d'autre part en raison de ce que l'on appelle les infrasons – un son spécifique à basse fréquence – que l'on ne perçoit pas, mais qui peut être nuisible pour la santé. Pendant la journée, les sons environnants couvrent souvent le bruit des éoliennes. La nuit, on l'entend davantage et cela peut troubler le sommeil et provoquer des **insomnies**. Des études scientifiques ont révélé que le bruit des éoliennes est perçu comme plus perturbant que le bruit d'une autoroute ou le bruit des avions. Et c'est déjà le cas pour une très faible exposition au

bruit. Dans certains pays comme la Suède, les normes en vigueur pour les zones rurales sont plus strictes que pour les zones résidentielles dans les villes.

De nombreuses preuves scientifiques démontrent que le **stress** résultant de nuisances chroniques ou du sentiment que les turbines éoliennes affectent la qualité de vie et celle de l'environnement, a une influence sur la santé et le bien-être des personnes vivant dans le voisinage.¹ Entre la façon dont les gens perçoivent les éoliennes et les problèmes de santé, le degré de corrélation est élevé : autrement dit, si les gens acceptent les éoliennes, ils en sont moins gênés, et le contraire. Toutes les analyses le confirment. Par ailleurs, lorsque l'éolienne n'est pas visible, le bruit est perçu par les riverains comme moins gênant. Les avantages économiques dont une personne bénéficie et les troubles de santé sont également liés. Ainsi, les riverains qui bénéficient d'un avantage économique notable ressentent en général moins fortement les nuisances sonores. Ils ont aussi moins de problèmes de santé que les riverains auxquels les éoliennes ne profitent pas vraiment.

Parmi les nuisances causées par les éoliennes, il faut citer également **la dégradation du paysage et la pollution lumineuse**. La hauteur et les dimensions des éoliennes ont un impact énorme sur la sensation d'espace dans la campagne : on les voit sur des dizaines de kilomètres. Par ailleurs, l'ombre des pales et l'éclat des lampes sont une nuisance supplémentaire pour l'environnement immédiat. Le soir et la nuit, les turbines émettent en effet une lumière qui clignote. On peut se rendre compte de ce que cela donne avec l'antenne relais installée en 2015 à Landouzy-la-Ville : la nuit, par temps clair, presque toute la Thiérache peut la voir. Bientôt, ce ne sera pas une seule lumière clignotante que nous verrons, mais une multiplicité !

L'Étude d'Impact de Renewable Energy Sysytems (RES) et ses brochures promotionnelles donnent une impression favorable du futur parc éolien *Grand Cerisier* : les éoliennes sont toujours éloignées ou à peine visibles dans le paysage. Pour obtenir une image réaliste et illustrer la dégradation du paysage, j'ai demandé à un professionnel de créer des **montages photographiques** à partir de 24 lieux différents à Coingt, Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lamberg. La hauteur et la position des éoliennes ont été décrites avec précision. Voir l'annexe de la présente lettre.

Les éoliennes constituent aussi **une menace sérieuse pour la faune** : pour les oiseaux, les chauves-souris et les insectes qui se retrouvent pris dans les pales. Des chercheurs ont établi que les grosses et hautes turbines causent beaucoup plus de victimes que les turbines moins hautes et moins puissantes. La Thiérache est d'autant plus vulnérable que de nombreuses voies migratoires la traversent. Par ailleurs, les animaux comme les hommes sont sensibles au bruit. On connaît l'histoire récente de ce paysan de Vervins dont les vaches ont cessé de produire du lait du jour où les éoliennes installées sur son terrain ont commencé à fonctionner. Finalement, il a dû cesser ses activités et fermer son exploitation.

Qui regarde la carte la plus récente du Programme d'action des éoliennes dans le département de l'Aisne, www.stop-eolien02.fr, voit qu'elles sont partout, existantes ou prévues. Il est également frappant de constater qu'il y en a peu dans le sud du département. La question se pose alors précisément pourquoi tant d'éoliennes peuvent être construites dans la plus belle partie de l'Aisne: la Thiérache. Si ces plans se concrétisent, nous allons bientôt conduire à travers une zone industrielle constituée d'énormes éoliennes. Une fois construites, elles sont là pour longtemps, parfois jusqu'à 20-40 ans.

À ce moment-là, beaucoup de choses peuvent changer. Les gouvernements et les sociétés d'énergie à court terme pourrons prévoir un changement majeur, une nouvelle orientation permettant à chaque ménage de produire sa propre énergie. Un bon exemple de ce qui peut déjà être vu dans la région belge en bordure de la Thiérache, qui alimente les résidences de villages entiers grâce à des **panneaux photovoltaïques** sur les toits de l'énergie individuelle et propre.

Qu'est-ce que nous ferons plus tard avec toutes ces turbines ? Le coût de démantèlement s'élève à plus de 650 000 à 850 000 € par turbine. En fin de compte le propriétaire sur les terres desquels la turbine est construit est ultimement responsable. Il y a eu des cas où le promoteur éolien – intentionnellement ou non – a fait faillite et le propriétaire a dû payer les frais de déménagement. Et pour les habitants – et surtout pour leurs enfants – il ne restera que la vue d'un **parc éolien abandonné**...

Comme beaucoup d'habitants de la Thiérache je me trouve placé devant ce dilemme important: je suis pour une énergie durable et propre, mais pas au détriment du magnifique paysage, de la faune et du patrimoine historique et culturel de la Thiérache, et pas au dépense de la santé et le cadre de vie de moi et ma famille.

Si le parc éolien *Grand Cerisier* et les autres deux parcs, *Fache* et *Chemin du Chêne*, puissent effectivement être réalisés, c'est avec le coeur lourd que je me vois contraint de vendre ma maison de vacances et de quitter la Thiérache. Cela vaut également pour beaucoup d'autres compatriotes.

Cordialement,



éditeur
vice-président de l'Association Platform Thiérache

02360 Coingt
France

Pays-Bas